



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**CNW Code 01
+hebdomadaires régionaux 44**

AVIS PUBLIC

**PROJET DE MINE DE LITHIUM BAIE-JAMES : LE COMEX ANNONCE LA TENUE
D'AUDIENCES PUBLIQUES EN MODE HYBRIDE**

Québec, le 6 décembre 2022 – Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) annonce la tenue de deux séances d'audiences publiques, en présentiel et virtuel via l'application Zoom, sur le projet de mine de lithium Baie-James par Allkem/Galaxy Lithium. L'objet des audiences est de permettre aux citoyens de s'informer, de poser des questions et d'émettre des avis sur le projet. La participation du public est essentielle aux examens du COMEX et permet à ses membres d'entendre les différents avis et préoccupations des populations concernées avant la rédaction des recommandations qui seront transmises à l'Administrateur provincial du chapitre 22 de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Le COMEX entendra les personnes désirant déposer un mémoire ou s'exprimer sur le projet lors des deux séances suivantes :

AUDIENCES PUBLIQUES

Date : **Mardi le 24 janvier 2023 à Eastmain**
Heure : 13 h - Séance en ligne via Zoom
Lieu : Stajune Complex (gymnase)
168 Opinaca Street
Eastmain (Québec) J0M 1W0
Traduction simultanée (français-anglais-cri) disponible sur place et en ligne

Date : **Mercredi le 25 janvier 2023 à Matagami**
Heure : 13 h - Séance en ligne via Zoom
Lieu : Salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville de Matagami
195, boulevard Matagami
Matagami (Québec) J0Y A10
Traduction simultanée (français-anglais) disponible en ligne

Tout groupe ou personne peut faire parvenir au secrétariat du COMEX un mémoire préalablement à la tenue des audiences publiques et pourra, s'il le désire, le résumer verbalement lors des audiences. Toutefois, il n'est pas nécessaire de présenter un mémoire pour y participer. On peut consulter l'ensemble des règles suivies par le COMEX lors des audiences publiques à l'adresse suivante : <http://comexqc.ca>, à la rubrique « Participation publique – Directive sur la participation publique. »

Afin de mieux planifier le déroulement des audiences, le secrétariat du COMEX souhaite être avisé à l'avance de l'intention d'un groupe ou d'une personne de présenter ses commentaires sur le projet. À cet effet, la secrétaire exécutive du COMEX peut être jointe par courriel à l'adresse suivante : sophie.cooper@environnement.gouv.qc.ca.

Pour plus d'information concernant la tenue des audiences publiques (localisation de la salle, lien Zoom, déroulement en mode virtuel, etc.), veuillez consulter le site web du COMEX à l'adresse suivante : <http://comexqc.ca>.

LE PROJET PRÉVU PAR LE PROMOTEUR

Le projet de mine de lithium Baie-James est situé à une dizaine de kilomètres au sud de la rivière Eastmain, à proximité du relais routier 381 de la route Billy-Diamond. Le projet consiste en l'exploitation d'un gisement de spodumène. L'extraction du minerai sera effectuée à partir d'une fosse à ciel ouvert selon les méthodes minières conventionnelles de prélèvement de surface, incluant des travaux de forage et de dynamitage. Une halde combinée sera aménagée pour entreposer les stériles et les résidus miniers. Le procédé de traitement du minerai comprendra le concassage du minerai suivi d'une séparation en milieu dense. Le traitement du minerai permettra d'obtenir un concentré d'environ 6% d'oxyde de lithium. D'autres infrastructures projetées incluent des aires d'entreposage et d'accumulation de mort-terrain, des bassins de rétention d'eau, une usine de traitement d'eau, un site d'entreposage des explosifs, un campement pour travailleurs de même que des bâtiments administratifs et d'opération. La mine sera en exploitation pour environ 15 à 20 ans.

DOCUMENTATION

Les informations relatives au projet sont disponibles à l'adresse suivante : <http://comexqc.ca>, à la rubrique « Projet – Projet de mine de lithium Baie-James ».

LE COMEX

Le Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social (COMEX) est un organisme indépendant qui relève du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de l'environnement ainsi qu'au bien-être économique et social des populations habitant le territoire défini par la Convention de la Baie James et du Nord québécois ([CBJNQ](#)), situé au sud du 55^e parallèle.

INFORMATION

Pour toutes questions concernant la tenue des audiences publiques, n'hésitez pas à contacter la secrétaire exécutive du COMEX.

Sophie Cooper
Secrétaire exécutive
Comité d'examen (COMEX)
sophie.cooper@environnement.gouv.qc.ca